



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

<b>Produit:</b>	<b>MEL-ROL LM (ALL SEASON)</b>	<b>Numéro d'identification :</b> 6516-000
<b>Fabricant:</b>	<b>W. R. MEADOWS DU CANADA</b>	<b>Adresse:</b> 70 Hannant Court Milton, Ontario Canada L9T 5C1
<b>Téléphone:</b>	(905) 878-4122	En cas d'urgence, faites le (800) 424-9300 (CHEMTREC)
<b>Date de la révision:</b>	20-04-2020	
<b>Utilisation:</b>	Membrane imperméabilisante liquide	

## SECTION 2: IDENTIFICATION DES RISQUES ET LIMITES D'EXPOSITION

SIMDUT		RISQUES	
Santé	1	<b>AVERTISSEMENT!</b>	
Inflammabilité	2	Liquide et vapeurs inflammables	
Réactivité	0	Cause une irritation de la peau et des yeux	
Protection personnelle		Suspecté de causer des anomalies génétiques Cause des lésions du foie, des reins, des poumons et du sang. Nocif si inhalé. Peut être mortel si ingéré ou introduit dans les voies respiratoires.	
<b>PRÉCAUTIONS</b>			
Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé.			
Éviter le contact direct et l'inhalation des vapeurs			
Entreposer dans un endroit bien ventilé.			
Porter un équipement de protection personnelle approprié			
Garder loin des sources d'inflammation.			
Contrôler les vapeurs dans les espaces confinés avec une ventilation mécanique.			

## SECTION 3: COMPOSANTS DANGEREUX

Nom du produit chimique:	Numéro CAS	% en poids	SARA 313	Pression de vapeur (mm Hg@20°C)	LEI (@25°C)
1. Xylène	1330-20-7	1 à 5	Oui	6.6	1.1
2. Naphtha aromatique léger	64742-95-6	20 à 25	Non	<10 @25°C	0.9
3. Asphalte de pétrole	8052-42-4	30 à 35	Non	NE	NE
4. Huile de pétrole	64742-52-5	5 à 10	Non	NE	NE
5. 1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	5 à 10	Oui	NE	0.9

D'après les exigences rapportées dans la Section 313 du titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1966 (SARA) et 40 CFR Partie 372, les produits chimiques enregistrés dans la liste 313 (40 CFR Partie 373.65) sont identifiés sous l'entête « SARA 313 ». NE: Non établi

## SECTION 4: MESURES D'URGENCE ET DE PREMIERS SOINS

**CONTACT AVEC LES YEUX:** Transporter la victime loin de la source d'exposition, à l'air pur. Rincer les yeux à l'eau durant quinze (15) minutes. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical.

**CONTACT AVEC LA PEAU:** Laver les zones affectées avec de l'eau et un savon doux. Le produit peut être difficile à enlever. Ne pas utiliser de solvant à base de pétrole.

**INHALATION:** Si des symptômes respiratoires se manifestent, transporter la victime loin de la source d'exposition, à l'air pur. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical.

**INGESTION:** Non anticipé par cette voie d'exposition. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Diluer en donnant de l'eau ou du lait. Faire un suivi médical immédiatement.

**PRINCIPAUX SYMPTÔMES/EFFETS, AÏGUS ET CHRONIQUES:** Voir Section 11 pour les symptômes et les effets.

## SECTION 5: RISQUES D'EXPLOSION ET D'INCENDIE

**POINT ÉCLAIR:** 66°C (Méthode 1010 A-M)

**MOYENS D'EXTINCTION:** Eau pulvérisée, mousse, poudre chimique ou dioxyde de carbone.

**RISQUE CHIMIQUE ET D'INCENDIE:** Monoxyde et dioxyde de carbone, oxydes et composés du soufre et de l'azote et produits de combustion incomplète.

**PRÉCAUTIONS/ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE:** Éviter le contact direct. Il est recommandé de porter une protection oculaire et des gants résistant aux produits chimiques. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de concentrations excessives de vapeurs.

## SECTION 6: MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

**PROCÉDURE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT:** Évacuer le personnel non protégé de la zone à risque. Enlever ou éteindre les sources d'inflammation. Retenir et contenir. Porter un équipement de protection personnelle approprié. Le produit déversé. Placer le produit ramassé dans des contenants identifiés et scellés pour une élimination appropriée.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de préparation: 20/04/20

Page 2 de 3

6516-000

## SECTION 7: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

**PROCÉDURES DE MANIPULATION SÉCURITAIRES:** Éviter le contact direct. Utiliser à l'extérieur uniquement. Éviter les sources d'inflammation.

**ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE:** Garder les contenants fermés en dehors de leur utilisation. Garder loin des sources d'inflammation.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

### OSHA

### ACGIH

Nom du produit chimique:	LEP	LEP/PLAFOND	LEP/LECT	PEAU	VS	VS/PLAFOND	VS/LECT	PEAU
1. Xylène	100 ppm	NE	NE	NE	100 ppm	NE	150 ppm	NE
2. Naphtha aromatique	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE
3. Asphalte de pétrole	5 mg/m <sup>3*</sup>	NE	NE	NE	5 mg/m <sup>3*</sup>	NE	NE	NE
4. Huile de pétrole	5 mg/m <sup>3+</sup>	NE	NE	NE	5 mg/m <sup>3+</sup>	NE	10 mg/m <sup>3+</sup>	NE
5. 1,2,4-Triméthylbenzène	25 ppm	NE	NE	Non	25 ppm	NE	NE	Non

NE: Non établi \* : Vapeurs d'asphalte + : Aérosol d'huile de pétrole dans l'air

**SÉCURITÉ INTÉGRÉE :** Utiliser avec une ventilation appropriée et un équipement antidéflagrant.

**EQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE:** Lunettes de sécurité, gants résistant aux produits chimiques.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>POINT D'ÉBULLITION:</b> 134°C	<b>DENSITÉ DE VAPEUR:</b> >1 (Air=1)	<b>% VOLATILE EN VOLUME:</b> NE
<b>VITESSE D'ÉVAPORATION:</b> <1 (Ether=1)	<b>pH:</b> NE	<b>% VOLATILE EN POIDS:</b> 36 (approximatif)
<b>POIDS PAR GALLON:</b> 8,62	<b>ASPECT DU PRODUIT:</b> Liquide épais noir	<b>TENEUR EN COV:</b> 371 g/L
<b>ODEUR:</b> Organique légère	<b>SEUIL DE L'ODEUR:</b> ND	<b>POINT DE FUSION ET DE CONGÉLATION:</b> ND
<b>POINT ÉCLAIR:</b> Voir Section 5	<b>INFLAMMABILITÉ:</b> ND	<b>LEI/LÉS:</b> ND
<b>PRESSION DE VAPEUR:</b> ND	<b>DENSITÉ RELATIVE :</b> ND	<b>SOLUBILITÉ:</b> ND
<b>COEFFICIENT DE PARTITION :</b> ND	<b>TEMPÉRATURE D'AUTOIGNITION :</b> ND	<b>TEMPÉRATURE de DÉCOMPOSITION:</b> ND
<b>VISCOSITÉ:</b> ND	<i>ND: Non déterminé SO: Sans objet</i>	

## SECTION 10: STABILITÉ ET REACTIVITÉ

**STABILITÉ:** Stable. **POLYMÉRISATION DANGEREUSE:** Ne se produira pas.

**CONDITIONS ET PRODUITS À ÉVITER:** Oxydants, acides forts et alcalis forts.

**PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:** Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes et composés du soufre et d'azote et produits de combustion incomplète.

## SECTION 11: TOXICITÉ

**CONTACT AVEC LES YEUX:** Le contact direct peut causer une irritation modérée. Les vapeurs et aérosols du produit peuvent aussi irriter.

**CONTACT AVEC LA PEAU:** Le contact direct peut causer une légère irritation. Le contact prolongé ou répété peut causer une irritation/dermatite.

**INHALATION:** L'exposition peut créer une irritation du nez, de la gorge, des voies respiratoires et d'autres muqueuses. L'exposition à des concentrations de vapeurs excessives peut causer des signes de dépression transitoire du système nerveux central (migraines, somnolence, perte de coordination, vertiges et fatigue). La concentration ou l'inhalation délibérée des vapeurs peut être nocive et mortel. L'exposition professionnelle aux solvants peut causer des lésions permanentes du cerveau et du système nerveux.

**INGESTION:** Non anticipé par cette voie d'exposition. L'ingestion cause une irritation du conduit gastro-intestinal.

**SIGNES AND SYMPTÔMES:** Symptômes d'irritation des yeux: larmoiement, rougeur et gonflement. Symptômes d'irritation de la peau: rougeur et enflure. Symptômes d'irritation gastrointestinale: nausées, vomissements et inconfort abdominal. Symptômes d'irritation respiratoire: écoulement nasal, mal de gorge, toux, malaise dans la poitrine, souffle court et fonction respiratoire réduite. Symptômes de dépression du système nerveux central: migraines, somnolence, perte de coordination, vertiges et fatigue.

**CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES:** Les problèmes cutanés, oculaires ou respiratoires pré-existants peuvent être aggravés suite à l'exposition à ce produit.

**AUTRES EFFETS SUR LA SANTÉ:** Le xylène peut causer des lésions aux organes suivants: sang, reins, foie, muqueuses, cœur, voies respiratoires supérieures, système auditif, système nerveux central et yeux. Certains asphales peuvent posséder une faible activité cancérogène. Le contact direct répété avec la peau devrait être évité. Le contact occasionnel avec l'asphalte n'est pas censé avoir d'effet sérieux sur la santé en autant que les bonnes mesures d'hygiène soient suivies.

## SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

<b>ECOTOXICITÉ:</b> NE	<b>DEGRADABILITÉ:</b> NE	<b>POTENTIEL DE BIOACCUMULATION:</b> NE
<b>MOBILITÉ DANS LE SOL:</b> NE	<b>AUTRES EFFETS NUISIBLES:</b> NE	

## SECTION 13: ÉLIMINATION DES DÉCHETS

**ÉLIMINATION DES DÉCHETS:** Le produit est classé comme déchet dangereux (D001). Convient aux mélanges de carburants.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de préparation: 20/04/20

Page 3 de 3

6516-000

### SECTION 14: TRANSPORT

**PRODUITS DANGEREUX/NON DANGEREUX:** Non réglementé pour le transport terrestre domestique.

**NUMÉRO ONU:** Aucun

**CLASSE DE RISQUES:** Aucun

**GROUPE D'EMBALLAGE:** Aucun

**APPELLATION RÉGLEMENTAIRE DE L'ONU:** Aucun

**RISQUES ENVIRONNEMENTAUX:** Aucun connu.

**INFORMATION SUR TRANSPORT EN VRAC:** SO. Le produit n'est pas expédié en vrac.

**PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:** Aucune

### SECTION 15: INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

**AUTRES RÉGLEMENTATIONS:** Aucune connue.

### SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**DATE DE LA PRÉPARATION:** 20-04-2020

**PRÉPARÉ PAR:** Dave Carey

---

*L'information ci-incluse est basée sur les données dont nous disposons et est considérée comme étant exacte. Cependant, nous ne fournissons aucune garantie, explicite ou implicite, en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats découlant de leur utilisation. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les lésions entraînées par l'utilisation du produit décrit ici.*

---